## VENTES A L'ENCAN.

# Steudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE.

### COTTAGE DOUBLE.

**Nos 627 et 629 rue Congrès entre les rues Royale et Chartres.**

**Succession de Sarah Ann Brown, femme de Michel J. Grace et John Joseph Grace.**

**No 63,140—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division D.**

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur.—JEUDI le 20 décembre 1900 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre signé le 27 octobre 1900 par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée—

Un certain lot de terre, situé dans le Troisième District de cette ville dans le Faubourg Washington étant borné par les rues Hospitalière (maintenant Chartres), Congrès, Casacal (maintenant Reglise) et Indépendance, ce lot marqué voyer le dix-septième jour de janvier 1848 et déposé dans le bureau de l'Arpenteur, ainsi que notaire en cette ville et sur une mesure américaine, 31 pieds 7 pouces et 8 lignes de face sur la rue Congrès par 93 pieds 7 pouces et 4 lignes de profondeur, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Les améliorations comprennent le cottage double en bois, couvert en ardoises, contenant quatre chambres, hangar, citerne, allées de chaque côté, tout en bonne condition. A peu près moitié des chars électriques.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, balance en un et deux ans, avec liens et privilège de vendeur, billets portant 8 0/0 d'intérêt et toutes les clauses de sécurité, l'acquéreur devant assurer la propriété pour le montant des billets et délivrer la police au porteur des billets.

Acte de vente et tous les timbres du revenu aux frais de l'acquéreur, pardevant Chas G. Gill, N. P.

W. McL. Fayssoux, notaire.

20 nov—20 25—déc 2 9 16 20

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Ignace Xavier Bisobel.

**No 63,311—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E.**

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur.—JEUDI, 13 décembre 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre signé le 7 novembre 1900, par l'Hon. Geo H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée—

Une certaine portion de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le 7me District, dans l'îlet No 243 borné par les rues Dublin, Septième, Madison et Cohn mesurant 301 pieds de face sur la rue Dublin, la même profondeur dans le fond et divisant de la balance de l'îlet et 176 pieds de face sur chaque rue Septième et Cohn.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, la balance en un an, portant 8 pour cent d'intérêt et toutes autres clauses usuelles de sécurité, l'acquéreur devant faire un dépôt comptant de 10 pour cent au moment de l'adjudication et assumer les taxes de 1901.

Acte de vente et tous les timbres du revenu aux frais de l'acquéreur pardevant Fred Zengel Esq, notaire.

Frank Zengel, avocat,

11 nov—11 18 25—déc 2 9 13

# Friedrichs & Redersheimer

ANNONCE JUDICIAIRE.

### Cottage Simple Désirable.

**No 1015 Avenue Lafayette.**

**Entre les rues St-Claude et Remparts.**

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau, No 832 rue Commune—MARDI, 18 décembre 1900 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un jugement en partage rendu par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, le 8 novembre 1900, et signé le 14 novembre 1900, dans l'affaire de Mme Ellen Donnelly, Rév. Joseph Barshan, exécuteur et agent spécialité, vs Mme Mary Donnelly French, ou ses héritiers, No 63,196 du dossier du ladite cour, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Le cottage simple couvert en ardoises, désirable et bien situé, No 1015 Avenue Lafayette entre les rues St-Claude et Remparts, contenant corridor, galerie de côté, 5 chambres, office et cuisine, hangars, citerne et cour sur l'arrière. Le lot est décrit comme suit, à savoir: Un certain lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet borné par l'avenue Lafayette, les rues Remparts, St Claude et Port, mesurant 28 pieds de face sur l'avenue Lafayette par 110 pieds 3 pouces et 3 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Tout en bonne condition.

Conditions—Une moitié ou plus, ou le tout, comptant; balance en un an et deux ans de crédit, portant billets spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur, portant 8 pour cent par an d'intérêt et toutes les clauses de sécurité usuelles; un dépôt de 10 pour cent comptant sera requis pour lier la vente.

Acte de vente, y compris les timbres du revenu intérieur, pardevant P. ed Zengel, Esq, N. P. aux frais de l'acquéreur.

17nov—17 25—déc 2 9 16 18

# J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Vente en partage de propriétés foncières d'Alger**

Dans le voisinage de la Grande Calle de Desaix, le bornement de la Marine

Dans l'affaire de Thomas E. Gianney et als. vs Michael Gianney et als.

Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division E—No 61,273.

EN VERTU d'un jugement rendu le 11 juin 1900, et signé le 25 juin 1900, l'Hon. Geo H. Théard, juge, et plus tard, en vertu d'un ordre de l'Hon Geo H. Théard, ledit ordre daté et signé le 25 octobre 1900 et adressé à J. L. Onorato, encanteur, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, MARDI le 4 décembre 1900, à midi, la propriété suivante:

1° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Cinquième District de cette ville désigné par le No 5 de l'îlet No 102 borné par l'avenue Webster, les rues Wagner (autrefois Washington) Eliza et Eveline mesurant 31 pieds 9 pouces de face à l'avenue Webster, 129 pieds 11 pouces et 2 lignes de profondeur sur la ligne séparant du lot No 4 et 129 pieds 2 pouces et 3 lignes de profondeur sur la ligne séparant du lot No 6.

2° La propriété située dans un et à trois certains lots de terre situés dans le Cinquième District de cette ville, désignés par les Nos 1, 2 et 24 de l'îlet No 102, bornée par l'avenue Webster, les rues Wagner (autrefois Washington), Eliza et Eveline, tel que représenté par l'avenue Webster et de la rue Eliza et mesurant 31 pieds 9 pouces de face à l'avenue Webster sur 129 pieds 2 pouces et 7 lignes de profondeur et façade à la rue Eliza, et 129 pieds 2 pouces et 1 ligne de profondeur sur la ligne de côté, le séparant du lot No 2. Lot No 2, mesurant 31 pieds 7 pouces de face à l'avenue Webster sur une profondeur de 129 pieds 2 pouces et 1 ligne sur la ligne de côté adjacent au lot No 1 et 129 pieds 4 pouces et 1 ligne sur la ligne la séparant entre les lots Nos 2 et 3. Lot No 24 formant l'encoignure de la rue Wagner (autrefois Washington) et la rue Eliza et mesurant 31 pieds 9 pouces de façade à la rue Washington, la même largeur dans le fond sur 129 pieds 4 pouces et 1 ligne de profondeur et façade à la rue Eliza et 129 pieds 3 pouces et 3 lignes sur la ligne du lot No 4. La propriété susdite mentionnée décrite est vendue sujette au droit d'usufruit de Mme Gianney.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur ou des acquéreurs la portion de crédit, s'il y en a, en billets de l'acquéreur ou des acquéreurs payables en un et deux ans après date, avec intérêt au taux de 8 pour cent par an de date de la vente jusqu'au paiement et garantis par lien de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue et toutes les clauses usuelles de sécurité.

Les acquéreurs ou les acquéreurs devront payer pour l'acte de vente, seulement les timbres du revenu, pardevant Robert J. Maloney, notaire, et devront assumer les taxes de l'année courante et de faire un dépôt de 10 pour cent du prix au moment de l'adjudication. J. L. Onorato, courtier et encanteur, [illegible] propriétés foncières 303 rue Barade.

15 oct—25 [illegible] 11 15 25—déc 2 6 4

## VENTES A L'ENCAN.

# Louis A. Richards.

**MARDI, 27 NOVEMBRE.**

ANNONCE JUDICIAIRE.

## Vente en Partage

DE

## Propriétés de choix, de valeur et rémunératives du Deuxième District

No 2027 rue Dumaine.
Nos 2323-2327 rue Dumaine.
Nos 2323-2325 rue Ste-Anne.
Nos 814-816 rue Tonti.
Nos 818-820 rue Tonti.
Nos 822-824 rue Tonti.
Nos 2328-2330 rue Ste-Anne.
Nos 2401-2403 rue Dumaine coin Tonti.
No 2549 rue Dumaine et No 902 rue Dorgenois, au coin.
No 910 rue Dorgenois.

**Veuve Daniel Becker et al vs F. J. A. Becker.**

**Dossier No 63,257 Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division B.**

PAR LOUIS A. RICHARDS, Encanteur—Bureau No 707 rue Commune.—MARDI, 27 novembre 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières (des Encanteurs) Nos 840 et 842 rue Commune, près Baronne, en vertu de et conformément à un jugement rendu et signé en cour ouverte le 23 d'octobre 1900, par l'Hon. Fred. D. King, juge de la de la susdite Cour, et dans l'affaire ci-dessus intitulée, à l'enchère publique, sera vendu les propriétés ci-après décrites, à savoir:

1° Un certain lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet No 255 borné par les rues Dumaine, St Philippe, Prieur et Johnson, lequel lot est désigné par le No 66 sur un plan de L. B. Filie, voyer, annexé à un acte de M. V. Déjan, notaire, daté le 23 juillet 1883 et commence à une distance de 81 de l'encoignure de la rue Johnson et mesurant 19' 4" 1'''de face à la rue Dumaine, 47' 0' 2''' de largeur sur la ligne du fond, 106' 4" 7''' lignes de profondeur sur la ligne de division du lot No 66 et 112' 10' 7''' sur l'autre ligne de division, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No 2027 rue Dumaine. Les améliorations comprennent un cottage simple en bois couvert en ardoises, contenant galerie en le devant, quelques chambres, hangar, citerne etc.

2° Un certain lot de terre situé dans le même district, îlet No 294 borné par les rues Dumaine, St Philippe, Miro et Tonti, lequel lot commence à une distance de 165' de l'encoignure de la rue Miro et mesurant 33' de face sur la rue Dumaine par 136' 6" 5''' de profondeur et est désigné par la lettre A sur un devis de Edgar Pilié, voyer, daté le 15 août 1900, annexé à un acte de M. C. Soulat, notaire, daté le 5 octobre 1900, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, désigné par les Nos 2323 et 2327 Dumaine, étant la moitié la plus près de la rue Tonti d'une portion de terre acquise par F. A. Siener de F. A. Siener Jr., par acte de M. T. Ducros, daté le 12 juin 1865. Enr. B. T., livre 123, p. 243.

Les améliorations consistent en un cottage double en bois couvert en ardoises, contenant de chaque côté trois chambres et cuisine, hangars, citerne, etc., allées sur les côtés et banquette pavée.

3° Un certain lot de terre situé dans le même District, îlet No 295 borné par les rues Ste Anne, Dumaine, Miro et Tonti lequel lot mesurant 33' de face à la rue Ste Anne sur 136' de profondeur et est désigné par le No 4 sur un devis de Basin et Roche, daté le 30 avril 1849, déposé dans le bureau de O. De Armas, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, désigné par les Nos 2323 et 2325 rue Ste-Anne.

Les améliorations consistent en un cottage double en bois couvert en ardoises, contenant de chaque côté trois chambres et cuisine, hangars, citerne de chaque côté, allées sur les côtés et banquette pavée.

4° Un certain lot de terre situé dans le même district et îlet sus mentionnés et mesurant 30' 9" de face à la rue Tonti, 30' 7" 7" de largeur sur la ligne du fond sur une profondeur de 148' 10" et 1 1/2''' et est désigné par le No 24 sur le même plan de Basin et Roche; ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, désignées par les Nos 814 et 816 rue Tonti, acquis par F. A. Siener de veuve O. Guérin, par acte de A. Barnett, daté le 20 mai 1864. Enr. B. T, livre 88, p. 104.

Les améliorations consistent en un cottage double en bois, couvert en ardoises, contenant de chaque côté trois chambres et cuisine, hangars, citerne, etc.

5° Une certaine portion de terre située dans le même district et îlet sus mentionnés, mesurant 30' 9" de face à la rue Tonti, 30' 7" 7" de largeur sur la ligne du fond et 148' 6' 1 1/2" de profondeur, et est désigné par le No 25, sur le même devis de Basin et Roche ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, désigné par les Nos 818 et 820 rue Tonti, acquis par F. A. Siener de Michel Bigonne par acte de Edward Barnett, daté le 2 décembre 1868, Enr. B. T. livre 94 p. 356. Les améliorations consistent en un cottage double en bois couvert en ardoises contenant de chaque côté trois chambres et cuisine, hangars, citerne etc.

6° Une certaine portion de terre située dans le même district et îlet sus mentionnés, mesurant 30' 9" de face sur la rue Tonti, 30' 7" 6''' de largeur sur la ligne du fond et 148' 10' 1 1/2''' de profondeur et est désigné par le No 26 sur le même devis de Basin et Roche, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, désignées par les Nos 822 et 824 rue Tonti acquis par F. A. Siener de A. Cartier, par acte de Phil. Lacosta, daté le 16 mail 857, Enr. B. T. livre 73, p. 149.

Les améliorations consistent en un cottage double en bois, couvert en ardoises, contenant de chaque côté deux chambres, cuisine et cabinet, hangars, citernes, etc., allées sur les côtés et banquette pavée.

7° Un certain lot de terre situé dans le même district, îlet No 296, borné par les rues Ste Anne, Orléans, Tonti et Miro lequel lot mesure 30 pieds de face à la rue Ste Anne sur 96' 6" 2''' de profondeur vers la droite, et 86' 8" 3''' de profondeur vers la gauche et est désigné par le No 11 sur un devis de J. Communy, daté le 15 Sept. 1846, déposé dans le bureau de P. P. Labarre, et sur un autre devis de A. Cassinac, daté le 5 déc. 1849, déposé dans le bureau de A. Durrel, comme devis 12 du livre des devis No 4 ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, désigné par les Nos 2328 et 2330 rue Ste-Anne, acquis par F. A. Siener de M. Scholly par acte de M. T. Ducros, daté le 10 Déc. 1873, Enr. B. T., livre 104, p. 178. Les améliorations consistent en un cottage en bois contenant deux grandes chambres, galerie et deux cabinets, hangars, citernes, etc.

8° Un certain lot de terre situé dans le même district, îlet No 313, borné par les rues Dumaine, Tonti, St Philippe et Dorgenois, lequel lot forme l'encoignure des rues Dumaine et Tonti et mesurant 40' de face sur la rue Dumaine par 97' 5" 3''' de profondeur et face sur la rue Tonti, d'après un devis d'Edgar Pilié daté le 31 juillet 1900, annexé à un acte de M. C. Soulat, daté le 8 octobre 1900 ensemble avec les améliorations qui y trouvent désignées par les Nos 2401 et 2403 rue Dumaine, acquis par F. A. Siener de veuve et héritiers de C. Rehwark, par acte de M. T. Ducros daté le 2 août 1869, Enr. B. T. Livre 131, p. 12. Les améliorations consistent en un cottage double en bois, contenant de chaque côté quatre chambres et cabinet, hangars, citerne etc.

9° Un certain lot de terre, situé dans le même district, îlet No 322 borné par les rues Dorgenois, Dumaine, Richeblave et St Philippe, lequel lot forme l'encoignure des rues Dorgenois et Dumaine et mesurant 42' 0" 6" de face sur la rue Dorgenois par 89' 6" de profondeur et face sur la rue Dumaine et est désigné par la lettre B sur un devis de Edgar Pilié, voyer, daté le 31 juillet 1900, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, désigné par les No 902 rue Dorgenois et par le No 2549 rue Dumaine étant une partie de la propriété acquise par F. A. Siener de Jules Lemarié par acte de M. T. Ducros, daté le 2 Oct. 1889, Enr. B. T. livre 129, p. 113.

Les améliorations No 2549 rue Dumaine, consistent en une jolie résidence en bois avec mansarde, couverte en ardoises, contenant grand salon double, grand vestibule, belle salle à manger, et quelques autres chambres dans la mansarde sont deux chambres, jolis balcon dans la cour est une grande écurie, hangar de [illegible] et un [illegible] coursier, [illegible] de bouquets de fleurs et de pensées pavés.

10° Un certain lot de terre dans le même District et îlet commençant à une distance de 40' 0" 6" de l'encoignure de Dumaine et mesurant 59' 7" 3 1/2" de face à la rue Dorgenois sur 89' 6" de profondeur, ensemble avec les améliorations qui y trouvent désigné par le No 910 rue Dorgenois, étant une portion de la propriété acquise par F. A. Siener de Jules Lemarié par acte de M. T. Ducros, daté le 2 oct. 1889. Enr B. T. livre 129, p. 113.

Les améliorations No 910 rue Dorgenois comprennent un joli cottage simple en bois, couvert en ardoises contenant trois chambres, hangar de cuisine, citerne, etc

Termes et conditions—La moitié ou plus comptant et la balance en un ou en un ou deux ans de crédit, à l'option des acquéreurs, divisé en paiements égaux, représentés par des billets en des montants donnant satisfaction à l'intérêt des parties, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'acte de vente jusqu'au paiement garantis par privilège de vendeur et hypothèques spéciales les acquéreurs devant assurer les améliorations jusqu'au montant de la portion de crédit et devant transférer la police aux porteurs des billets, acte de vente devant contenir la clause de non-aliénation et vente sans estimation, avec 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour enforcer le paiement des billets et toutes les autres clauses usuelles dans les actes de vente, les vendeurs devant payer toutes les taxes incluant les taxes de 1900, les acquéreurs n'ayant droit aux loyers seulement de et après le passage des actes de vente et le paiement; 10 pour cent du prix d'achat devant être fait avec l'encanteur au moment de l'adjudication. Les actes de vente pardevant Chas. F. Sonis, notaire aux frais des acquéreurs incluant les timbres du revenu intérieur.

Chas. F. Claiborne, avocat

27 oct—27 28—Novem 4 11 18 25 26 27

ANNONCE JUDICIAIRE

## MARDI, LE 18 DECEMBRE

## No 2206 Avenue Esplanade.

**Propriété du Second District.**

PAR LOUIS A. RICHARDS, Encanteur—Bureau 707 rue Commune. MARDI, le 18 décembre 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières (des Encanteurs), Nos 840 et 842 rue Commune, près Baronne, en vertu de et conformément à un ordre lui en date et signé le 14 novembre 1900 par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire intitulée succession de Edouard Lame. No 62,172 du dossier de la susdite Cour, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'îlet No 290 borné par les rues Esplanade, Miro, Tonti et Quartier et désigné par la lettre "B" sur un devis fait par George de Armas, voyer, daté le 5 novembre 1901, lequel lot d'après le dit devis, commence à une distance de 3' 7" de l'encoignure des rues Miro et Esplanade et mesurant en mesure américaine 33' 8" de face sur la rue Esplanade 31' 7" de largeur dans le fond, par une profondeur de 162' 11' 2''' sur une ligne oblique à la rue près de la rue Tonti et 174' 2' 4" de profondeur de l'autre côté le plus près de la rue Miro.

Les améliorations comprennent un certain cottage en bois contenant quelque quatre chambres, hangar, puits, etc., banquette pavée.

Termes et conditions—Une moitié ou plus ou tout comptant intérêt s'il y en a en un an, par billets portant huit pour cent d'intérêt de la date jusqu'au paiement. Dix pour cent du prix de l'achat requis au moment de l'adjudication. Acte de vente incluant les timbres du revenu des E. U. pardevant Fred. Zengel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Cunningham et Cunningham, avocats.

17 nov—17 18 25—déc 2 9 16 17 18

# Denis & Danziger.

ANNONCE JUDICIAIRE.

## LE COTTAGE DOUBLE

**BIEN BATI,**

**Nos 1014 ET 1016 RUE MIRO,**

**Entre les rues St-Philippe et Ursulines.**

Succession de Mme Charlotte Hespe.

**No 63,072—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans**

PAR DENIS & DANZIGER—H. H. Hodgson, Encanteur—Bureau, No 134 rue Carondelet.—MARDI, le 27 novembre 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la susdite Cour, Division D, daté 23 octobre 1900, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Le cottage double en bois bien bâti Nos 1014 et 1016 rue Miro entre les rues St Philippe et Ursulines, contenant de chaque côté quatre chambres, office, citerne et hangar et plus loin décrit comme un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Second District de cette ville dans l'îlet borné par les rues St Philippe, Ursulines, Galvez et Miro, désigné par le No 8 sur un devis déposé avec E. G. Gottschalk, ancien notaire, comme devis No 15; ledit lot mesurant d'après ledit devis, 30 pieds 10 pouces et 3 lignes de face sur la rue Miro, 30 pieds 9 pouces 5 1/3 lignes de largeur dans le fond et 132 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

La maison est en bon état, à proximité des écoles, marchés, lignes de chars et est un placement de bon rapport.

Conditions—Comptant, et l'acquéreur payant les taxes d'Etat de 1900, 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication

Acte de vente, incluant les timbres du revenu intérieur des Etats Unis, pardevant Edward Dinkelspiel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Dinkelspiel & Hart, avocats.

27 oct—27 28—Nov 4 11 18 25 à date

# W. H. Fitzpatrick.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de James M. Walsh.

No 63,361—De la Cour Civile de District Division C.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur—Bureau No 824 rue Commune—MARDI le 27 novembre 1900, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, conformément à un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District, Division C, signé le 8 novembre 1900, à moi adressé, je procéderai de vendre à l'enchère publique au plus haut enchérisseur.

Une moutre en or.

2 billets à recevoir signés par Martin Burke pour la somme de $4,816 20 chaque payable à l'ordre de James M. Walsh, 3 et 4 ans après date avec 8 0/0 d'intérêt par an après maturité

Conditions—Comptant.

N. R. Roberts avocat.

13nov—13 20 27

# Spear & Escoffier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Marie Aveline Lang, femme décédée d'Alfred Poubede—No 60,333—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur, bureau 823 rue de la Commune—MERCREDI, le 28 novembre 1900 à midi, il sera vendu, à l'enchère publique, A LEUR BUREAU ET BOURSE, No 613 rue de la Commune, entre les rues Carondelet et Baronne en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable Geo H. Théard juge, de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, daté le 24 octobre 1900 pour le compte de ladide succession.

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Second District de cette ville, dans l'îlet 422 borné par les rues Salcedo, Canal, Lopez et Douane, le dit lot mesurant 24 pieds 5 pouces 1 ligne de face à la rue de la Douane sur une profondeur de [illegible] pieds 8 pouces entre lignes parallèles [illegible] comprenant un cottage revêtu de la rue connu par le numéro municipal [illegible] Termes et conditions Comptant [illegible] Acte de vente [illegible] aux frais du vendeur au Etats-Unis [illegible] Jules F. Mounier, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

Jérôme Mounier avocat

28 oct—28—Nov 4 11 18 25 26

## VENTE A L'ENCAN

# Harry H. Hodgson.

ANNONCE JUDICIAIRE

## JOLI COTTAGE.

**No 3836 Rue Dryades.**

**2 LOTS VACANTS**

PAR HARRY H. HODGSON, Encanteur. Bureau, 732 rue Commune.

JEUDI, le 27 décembre 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dossier No 62,927, signé le 16 novembre 1900, dans l'affaire de la succession de Leo Miller, femme décédée de Christian W. Pohlman, à l'enchère publique, il sera vendu:

Trois certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville dans l'îlet No 486 borné par les rues Dryades, Baronne, Peniston et Général Taylor, et désignés par les titres A, B C.

Lot A terme l'encoignure des rues Dryades et Général Taylor et mesurant 53 pieds de face sur la rue Dryades par une profondeur et face sur la rue Général Taylor de 90 pieds.

Lot B est contigu au lot et A mesurant 48 pieds 3 pouces et 4 lignes de face à la rue Dryades, 48 pieds 11 pouces et 6 lignes de largeur dans le fond par une profondeur de 90 pieds.

Lot C est contigu aux lots A et B dans le fond et mesurant 30 pieds de face à la rue Général Taylor et la ligne vers A et B, par une profondeur de 101 pieds 11 pouces et 6 lignes sur la ligne de l'autre côté vers la rue Baronne, par 102 pieds 2 pouces et 2 lignes.

Les améliorations sur le lot A consistent en un joli cottage en bois avec six chambres et connu comme No 3836 rue Dryades.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option des acquéreurs et la balance à 1 et 2 ans avec 8 pour cent d'intérêt et toutes les clauses usuelles de sécurité; l'acquéreur assumant en plus de son enchère les taxes dues et exigibles pour 1900 et faire un dépôt comptant de dix pour cent au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Félix J. Dreyfous, notaire, aux frais de l'acquéreur, incluant les timbres du revenu intérieur.

Dart & Kernan, avocats.

24 nov—24—déc 2 9 16 23 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Frank S. Rossi.

PAR HARRY H. HOGDSON, Encanteur—Bureau, No 732 rue Commune, VENDREDI 28 décembre 1900, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, division B, dossier No 63,237 signé le 16 novembre 1900, dans l'affaire de la succession de Frank S. Rossi à l'enchère publique, il sera vendu:

Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Deuxième District de cette ville dans l'îlet No 440 borné par les rues DeSoto et Washington, Rendon, l'avenue Hagan et la Grande Route St Jean désignés par les numéros un et deux sur un devis fait par J. A. D'Hémecourt, voyer, daté le 17 novembre 1871 et mesurant chacun 30 pieds 11 pouces 5 lignes de face sur la rue Washington ou Deboto par une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles, lot numéro un formant l'encoignure des rues Washington et Rendon.

Termes et conditions — Comptant. l'acquéreur assumant les taxes de 1900 en plus et faire un dépôt comptant de 2 0/0 pour cent au moment de l'adjudication. Acte de vente pardevant Félix J. Dreyfous notaire, aux frais de l'acquéreur, incluant les timbres du revenu intérieur.

Dart et Kernan, avocats.

24 nov—24—déc 2 9 16 23 28.

# Smith & Rosenberg.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans.—Division D—Dossier No 63,335.

In re Mme L. G. Creman et als vs N. P. Levy, un absent.

JEUDI, 20 décembre 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, sous et en vertu d'un jugement de l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, in re. Mme L. G. Creman et als vs N. P. Levy, un absent, ledit jugement rendu le 9 novembre 1900 et signé le 15 novembre 1900, nous offrirons en vente et vendrons à l'enchère publique les propriétés foncières qui suivent, à savoir:

Trois certains lots de terre, situés dans le Troisième District de cette ville de la Nouvelle-Orléans, Lne à savoir:

Premièrement—Un certain îlet de terre borné par les rues Robertson, Claiborne, Pologne et Lesseps.

Deuxièmement — Un certain îlet de terre borné par les rues Claiborne, Robertson, Lesseps et France.

Troisièmement — Un certain îlet de terre borné par les rues Claiborne, Derbigny, Lesseps et Pologne.

Quatrièmement—Un certain îlet de terre borné par les rues Claiborne, Derbigny, Lesseps et France.

Cinquièmement—Un certain îlet de terre borné par les rues Solidelle, Joséphine, Lesseps et France.

Sixièmement—Un certain îlet de terre borné par les rues Joséphine, Célestins, Lesseps et Pologne.

Septièmement—Un certain îlet de terre borné par les rues Céleste, Génie, France et Lesseps.

Huitièmement—Un certain îlet de terre borné par les rues Libéral, Force, France et Lesseps.

Neuvièmement— Un certain îlet de terre borné par les rues Liberal, Force Lesseps et Pologne.

Dixièmement—Un certain îlet de terre borné par les rues Force, Force, Lesseps et Pologne.

Onzièmement.—Un certain îlet de terre borné par les rues Force, Vertu, Lesseps et France.

Douzièmement—Un certain îlet de terre borné par les rues Vertu, Magistrat, Lesseps et Pologne.

Treizièmement—Un certain îlet de terre borné par les rues Vertu, Magistrat, Lesseps et France

Conditions—Comptant. Un dépôt de 10 pour cent devant être fait avec les encanteurs au moment de l'adjudication.

SMITH & ROSENBERG,
Maxwell C. Smith Encanteur,
Bureau 312 rue Carondelet.

18 nov—18 25—déc 2 9 16 20

# Macon & Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE.

## COTTAGE SIMPLE

**Entre les deux ventes.**

2117 rue Perdido.

PAR MACON & KERNAGHAN, W. A. Kernaghan, encanteur.—Bureau 138 rue Carondelet, JEUDI, 6 décembre 1900 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre daté le 15 octobre 1900, de l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, en la succession de Matthew Swords, No 59,010 du dossier de ladite Cour, la propriété ci-après décrite à savoir:

Le cottage en bois No 2117 rue Perdido, dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Perdido, Gravier, Galvez et Johnson, contenant galerie et deux chambres, et dans le fond une autre bâtisse en bois contenant deux chambres, hangar, cuve, etc. Le lot de terre est désigné par le No 5 de l'îlet No 25 borné comme il précède, mesurant 29 pieds 6 pouces de face à la rue Perdido sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles d'après le plan par C. A. Hedin, déposé en l'étude de J. R. Beard et après en l'étude de James Graham, anciens notaires, d'après le plan No 104, près des lignes de chars, marchés, églises et écoles.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en un crédit de un et deux ans pour billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur portant 8 pour cent d'intérêt par an de a date de l'adjudication jusqu'au paiement final, 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès pour enforcer la collection des billets. Les améliorations de rou être assurées et la police transférée au porteur des billets et l'acquéreur devant assumer les taxes dues et exigibles en 1900 en plus et accepter au prix de l'adjudication. 10 pour cent comptant au prix d'achat requis au moment de la vente.

Acte de vente pardevant J. Woulfe, notaire incluant les timbres du Revenu, aux frais de l'acquéreur.

6 nov—6 11 18 25—déc 2 6

## VENTES A L'ENCAN.

# W. H Fitzpatrick.

ANNONCE JUDICIAIRE.

## VENTE A L'ENCAN.

Par W. H. Fitzpatrick dans l'office de McArdle et Sinclair en liquidation.

No 52,807—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dossier signé le 19 novembre 1900, par l'Hon. T. C. W. Ellis juge de la Cour Civile de District Division A.

PAR W. H. FITZPATRICK encanteur. MARDI le 4 décembre 1900 à midi à la Bourse des Encanteurs 840 rue Commune il sera vendu tous les comptes ouverts en bloc dans la liquidation ci-dessus d'après l'inventaire enregistré dans mon bureau.

Conditions—Comptant.

24 nov—24 30—déc 4

## AVIS DE SUCCESSIONS.

**Succession de Mme Maggie L. Rolling.**

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 62,326—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Octave J Rolling administrateur de cette succession et tuteur naturel des mineurs Rolling, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

24 nov—24 28 déc 3

**Succession de Mme M. A. Lacoste.**

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 62,177—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme E. E. LeBlanc, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL

24nov—24 28—déc 3 Greffier.

**Succession de Edward Cullen et femme.**

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 63,640—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Denis F. Cullen, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

24 nov—24 28—déc 3

**Succession de Malvina Harrison.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 63,312—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Frank Zengel, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL Greffier

24 nov—24 28—déc 4

**Succession de William Bingham**

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans